

FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU DIMANCHE 2 AVRIL 2017
A L'INSEP - PARIS (12^{ème})

LIGUES	LICENCES	Présents	NOMBRE DE VOIX		1 ^{er} DELEGUE LIGUE ou CDE	2 ^e DELEGUE LIGUE	1 ^{er} SUPPLEANT LIGUE ou CDE	2 ^e SUPPLEANT LIGUE
			Total	Représenté				
ALSACE (27)	1 450	2	18	18	Patrick LAFONT (9)	François MULLER (9)	Gilles MARTINAGE	Jean-Michel HUBER
CD 67 - BAS-RHIN	847	1	5	5	Marjorie AUFRERE (5)		Bernard WEBER	
CD 68 - HAUT-RHIN	603	1	4	4	René FRICKER (4)		Dominique ZINDERSTEIN	
AQUITAINE (35)	2 323	2	24	24	Josiane HUIIN	Jean-Marc BONNEFOND (12)	Denis RENOUEVEL (12)	Jean-Louis NAVAUD
CD 24 - DORDOGNE	415	1	2	2	Francis DUBERT (2)		Eric LANUSSE	
CD 33 GIRONDE	1 321	1	6	6	Sandrine GRILLET (6)		Florence MEYNARD	
CD 40 - LANDES	189		1		Patrick FORTABAT		Chantal MAYAUX	
CD 47 - LOT-et-GARONNE	108	1	1	1	Anne-Marie GUENARD (1)		Thierry MINSENTI	
CD 64 - PYRENEES ATLANTIQUES	290	1	1	1	Clément CHUPIN (1)		Jean-Luc LENOIR	
AUVERGNE (21)	914	2	14	14	Guy PITIOT (7)	Jean-Paul HERVE (7)	Yves DREYFUS	Gérard GUILLOT
CD 03 - ALLIER	224	1	2	2	Gérard GUILLOT (2)		Anne-Marie KELLER	
CD 15 - CANTAL	70	1	1	1	Philippe FREYSSINIER (1)		David BOUDRIE	
CD 43 - HAUTE LOIRE	208		1		Muriel JOUHANNOT			
CD 63 - PUY de DOME	412	1	3	3	Boris PENET (3)		Thierry MARTINEAU	
BASSE-NORMANDIE (21)	902	2	14	14	Alexis FRONTEAU (7)	Cyril MALARD (7)	Patrick QUIVRIN	Chantal LE MAILLIER
CD 14 CALVADOS	564		4		Hermann CHAUME		Christian LE BLOND (excusé)	
CD 50 - MANCHE	227		2		Pascal GLOAGUEN		Mickaël RABAY	
CD 61 - ORNE	111		1		Eric LOISEAU		Monica TEACA	
BOURGOGNE (24)	1 147	2	16	16	Eric ROUSSET (8)	Jean-Claude RIPPINGER (8)	Jean-Marie DUPAS (8)	Françoise ROUSSET
CD 21 - COTE D'OR	420	1	3	3	Michel JAVOUHEY (3)		Isabelle LEVEQUE	
CD 58 - NIEVRE	198	1	1	1	Eric GRUMIER (1)		Laurent MARCEL	
CD 71 - SAONE et LOIRE	367	1	3	3	Thierry SAULNIER (excusé)		Jean-Luc ROBERT (3)	
CD 89 - YONNE	162	1	1	1	Philippe FLE		Daniel CAQUERET (1)	
BRETAGNE (35)	2 410	2	24	24	Thierry LE PRISE (12)	Olivier POULET (excusé)	Christian DUCOS (12)	Even de GEYER D'ORTH
CD 22 - COTES D'ARMOR	395		2		Jean-Louis LE GROS		Stéphane GAUDIN (Excusé)	
CD 29 - FINISTERE	347	1	1	1	Philippe LEMOINE (1)		David REDOUTE	
CD 35 - ILLE et VILAINE	1 299		6		Yann DEUTSCHMANN		Yannick LE ROUX	
CD 56 - MORBIHAN	369	1	2	2	Christian DUCOS (2)		Christophe ROUSSEL	
CENTRE (30)	1 691	2	20	20	Alain LAMBOLEY (excusé)	Yannick LE CLEAC'H (10)	Serge AUBAILLY (10)	Bruno VIZATELLE
CD 18 - CHER	290		1		Eric LAMOUROUX		Alain LAMBOLEY	
CD 28 - EURE et LOIR	203		1		Paulin GRAFFIN-GENET			
CD 36 - INDRE	66		1					
CD 37 - INDRE et LOIRE	331		2		Jean-Louis VAUR			
CD 41 - LOIR et CHER	75		1		Régis ECHE (excusé)		Pascal BIZIEUX	
CD 45 - LOIRET	726	1	4	4	Corinne AUBAILLY (4)		François GAUTIER	
CHAMPAGNE ARDENNE (24)	1 106	2	16	16	Claude GAMOT (excusé)	Dominique DECLAUDE (8)	Laurent SIMONS (8)	
CD 08 - ARDENNES	359	1	2	2	Benoît GUILLEY (2)		Jean-Luc DIOT	
CD 10 - AUBE	144	1	1	1	Marc SALACH		Dominique DECLAUDE (1)	
CD 51 - MARNE	380		3					
CD 52 - HAUTE MARNE	223		2		Alain FEBVRE			

CORSE (10)	126	2	7	7	Paul GIGON (4)	Brigitte GENNA (3)	Laurence BATTISTI	Marie-Pierre LE DUC BOSDURE
CD 2A - CORSE du SUD	57	1	1	1	Pierre VITALI (1)		Ange COUMENGES	
CD 2B - HAUTE CORSE	69	1	2	2	Lucia GIGON (2)		Cédric BEAUTEMPS	
COTE D'AZUR (30)	1 625	2	20	20	Alain GARNIER (10)	Michel PERRIN (10)	Patrick MALAFOSSE	Frédéric LAFLEUR
CD 06 - ALPES MARITIMES	928	1	6	1	Annaick FERRARI		Marc RANCUREL (6)	
CD 83 - VAR	570	1	4	1	Frédéric MOLINA (4)		Guy TRAVI	
CRETEIL (55)	4 074	2	37	37	Catherine MOREAUX	Martine CAPOEN-GULLAND	Gérard LEVY (19)	Didier MORANNE (18)
CD 77 - SEINE et MARNE	1 208	1	5	5	Brigitte DANDOY (5)		Gérard LEVY	
CD 93 - SEINE SAINT DENIS	1 133	1	5	5	Georges AMZEL (5)		Didier MORANNE Luc BRULIARD	
CD 94 - VAL DE MARNE	1 733	1	8	8	Bertrand BLOIN		Véronique NATUREL (8)	
DAUPHINE SAVOIE (40)	2 512	2	27	27	Philippe LAFAY (14)	Luc-Olivier BARRIOL (13)	Gilbert TROCCAZ	Marc RAMEZ
CD 07/26 - DROME/ARDECHE	939	1	5	5	Jacqueline CLAUDEL (5)			
CD 38 - ISERE	912	1	5	5	Julien VIAL		Virginie LUTY (5)	
CD 73 - SAVOIE	312	1	1	1	Gilbert TROCCAZ (1)		Frédéric JANNIN	
CD 74 - HAUTE SAVOIE	349	1	2	2	Michel LACROIX (2)		Yannick MALPOT	
FRANCHE COMTE (18)	558		12		Dominique VEYRAC	<i>Claire CHAPUIS (excusée)</i>	Fabienne GAMMA	Kevin DESCHENES
CD 25 - DOUBS	241		2		Guy MONTEIL		Christian DOCK	
CD 39 - JURA	167		2		Dominique VEYRAC		Claire CHAPUIS (2)	
CD 70 - HAUTE SAONE	45		1		<i>Daniel COLAU</i>			
CD 90 - TERRITOIRE de BELFORT	105		1		<i>Fabienne GAMMA</i>		<i>Christian SEILER</i>	
GUADELOUPE (10)	299	3	10	10	1er délégué Marie-Claude GUILLAUME (4)	2ème délégué Cathelène COUFF (3) Pouvoir à Anne BROTTTEL MEYGRET	3ème délégué Ruddy PLICOSTE (3) Pouvoir à Marie-Claude GUILLAUME	Suppléants Barbara PAULIN Maggy DAUBERTON Steeve PAJANIANDY
GUYANE (10)	163	1	10	4	1er délégué Roberto ISABELLE (4)	2ème délégué Gérard LEBRUN	3ème délégué	Suppléants Claude LEMKI Brigitte BRIEU-VERDEAUX Frédéric LAURENT
HAUTE-NORMANDIE (27)	1 437	2	18	18	Aline LOUISY-LOUIS (9)	Olivier ISTIN (9)	Magali DUROU	
CD 27 - EURE	482		3		Laurent GIERWIATOWICZ		Frédéric LAURENT	
CD 76 - SEINE MARITIME	955		6		Victor MARTINET			
ILE DE FRANCE OUEST (81)	7 913	1	54	27	Sylvie SORMAIL (27)	<i>Alain VARILLE (27) (excusé)</i>		
CD 78 - YVELINES	2 065	1	7	7	Sylvie SORMAIL		Françoise LECLERC (7)	
CD 91 - ESSONNE	1 571	1	5	5	Thierry BUVAT (5)		Xavier DECOUSSERGUES	
CD 92 - HAUTS de SEINE	3 108	1	11	11	Pascale LEGINY		Sylvie-Marie DAUB (11)	
CD 95 - VAL D'OISE	1 169	1	4	4	Jean-Louis BOUGLE (4)			
LA REUNION (12)	377	3	12	12	1er délégué Jean-Paul NANGUET (4) Pouvoir à Thérèse SALVADOR	2ème délégué Gladys GOBALE (4) Pouvoir à Patrick ROOS	3ème délégué Catherine VAUQUELIN-GUERILLON (4) Pouvoir à Véronique MEYER	Suppléants Rachid OUADGHIRI Sabine LEGRQS Lionel BILLET
LANG. ROUSSILLON (27)	1 285	1	18	9	Chantal HELGUERS (9)	<i>Eric PARIZEL (9) (Excusé)</i>	Yves RIBOREAU	
CD 11 - AUDE	187		1		Fabienne DELAUNAY		Joël CAQUOT	
CD 30 - GARD	351	0	3	0	<i>Eric PARIZEL (excusé)</i>			
CD 34 - HERAULT	565	1	4	4	Chantal HELGUERS (4)			
CD 66 - PYRENEES ORIENTALES	182		1		<i>Jean TURA (excusé)</i>		<i>Christine FIOLS</i>	
LIMOUSIN (18)	508	1	12	6	Hugues LE MERRE (6)	Kevin DUCLOS	Olivier DE BREM	Alain GUILLOIN
CD 19 - CORREZE	255		3		Véronique MAGNE		Christophe BARBIER	
CD 23 - CREUSE	47		1		<i>Olivier DANIEL</i>		<i>Philippe JEANDEL</i>	
CD 87 - HAUTE VIENNE	206		2		Jean-Pierre LAPLAGNE		Alain FOURNERAT	
LORRAINE (27)	1 464	2	18	18	Philippe BOISSAUX (9)	Christophe CONRAD (9)	Pascal DAIZE	Pascal GODARD
CD 54 - MEURTHE et MOSELLE	619	1	4	4	Denis GALLOT (4)		Pascal DAIZE	
CD 55 - MEUSE	61		1		Luigi MARTIN		Eric VILLETTE	
CD 57 - MOSELLE	568	1	3	3	Pascal GODARD (3)		Christophe CONRAD	
CD 88 - VOSGES	216	1	1	1	Denis LEMUHOT (1)		André MEDJAED	
LYONNAIS (45)	3 424	2	30	30	Brigitte SAINT BONNET (15)	Stephan JAKOB (15)	Patrick JAMMES	Dominique PAGNON DENIS
CD 01 - AIN	486	1	2	2	Eric DESPERIER (2)		Alain FAYOLLE	
CD 42 - LOIRE	308	1	1	1	Denis OTTO (1)			
CD 69 - RHONE	2 630	1	12	12	Noëlle LAPIERRE		Sophie NABETH (12)	
MARTINIQUE (10)	242	2	10	7	1er délégué René MERIL (4)	2ème délégué Joëlle JOSEPHA (3) Pouvoir à René MERIL	3ème délégué	Suppléants Liliane MARIE-SURELLY Chantal LAUHON

MIDI-PYRENEES (30)	1 833	2	20	20	Jean-Christian CARRIE (10)	Jean-Michel NOUAILLES	Catherine LE SAUX (10)	Marc CHARLET
CD 09 - ARIEGE	54		1					
CD 31 - HAUTE GARONNE	944	1	6	6	Jean-Luc TOULOTTE (6)			
CD 65 - HAUTES PYRENEES	172		1		Bruno HIRT (excusé)		Pierre MIONE (excusé)	
CD 81 - TARN	279	1	2	2	Brigitte GRASSET (2)		Evelyne BOSCH	
NORD-PAS DE CALAIS (35)	2 389	2	23	23	Luck MARTIN-BOUYER (12)	Claude FAUQUEMBERGUE (11)	Marc CADOT	Sébastien VERMANDEL
CD 59 - NORD	1 805		9		Christian PERDU		Fabien LEMAIRE	
CD 62 - PAS de CALAIS	584		3		Serge BORDZAKIAN		Hervé HANICOTTE	
NOUVELLE-CALÉDONIE (10)	230	3	10	10	Patricia ARGELIER (4)	Isabelle VAN AERSCHODT (3) Pouvoir à Patricia ARGELIER	Frédéric PATIES (3) Pouvoir à Patricia ARGELIER	
PARIS (60)	4 710	3	60	60	1ère déléguée Isabelle LAMOUR (20)	2ème délégué Michel DALSACE (20)	3ème délégué Stéphane RONDIN (20)	Suppléants Elisabeth PETITJEAN (20) Bruno TURA Olivier BONIN
PAYS DE LA LOIRE (30)	1 809	2	20	20	Guillaume MICHON (10)	Michel RELET (10)	Brigitte DAVY	
CD 44 - LOIRE-ATLANTIQUE	784	1	4	4	Bernard CONAN (4)			
CD 49 - MAINE et LOIRE	464		2		Philippe MASSON		Myriame ALBERT	
CD 53 - MAYENNE	38	0	1	0	Benoît PINCEMAILLE (excusé)		Anne POTTIER (excusée)	
CD 72 - SARTHE	287	1	2	2	Brigitte DAVY (2)		Pierre ROLLAND	
CD 85 - VENDEE	236	1	1	1	Guillaume MICHON (1)		Carol RUCHAUD	
PICARDIE (24)	1 179	2	16	16	Yves CORDIER (8)	Jean-Pierre MIFSUD (8)		
CD 02 - AISNE	216	0	2	0	Philippe MENUT (excusé)		Brigitte MENUT (excusée)	
CD 60 - OISE	713		4		Karine MORTECRETTE			
CD 80 - SOMME	250		2		Frédéric FENOUL (excusé)			
POITOU CHARENTES (24)	1 001	2	16	16	Guillaume TEXIER (8)	Sylvain PUTEAUX (8)		
CD 16 - CHARENTE	128	1	1	1	Jean-Michel BONNAMY		Franziska SARDAIN (1)	
CD 17 - CHARENTE MARITIME	408	1	3	3	Emmanuel VADROT		Nicolas PIAUD (3)	
CD 79 - DEUX SEVRES	73		1					
CD 86 - VIENNE	392	1	3	3	Lysiane SARI (3)		Julie ECHAT	
PROVENCE (35)	2 149	2	23	23	Richard BENOIT (12)	Jean-Claude RIVES (11)	François BOULLIAT	
CD 04 - ALPES HAUTES PROVENCE	142		1		Stéphanie CHARBERT		Benoît GUBERT	
CD 13 - BOUCHES DU RHONE	1 636	1	9	9	Michaël LEGROS		Bernard THOMET (9)	
CD 84 - VAUCLUSE	279		2		Marie-Chantal DEMAILLE		Lucien GLISCA	

NB : Les membres du CD et les présidents de ligue qui sont délégués ou porteurs d'un pouvoir sont listés ci-dessus.

Assistent :

MMES et MM les membres du Comité Directeur :

Catherine DEFOLIGNY, Christian JOSEPH, Michel OLIVIER, Dominique PAGNON DENIS, Serge PLASTERIE, Jean-Pierre ROMMERU

Excusés : Josiane HUIN, Christian BERNARD, Philippe BOISSE, Luc MONTBLANC, Julien RICHEL COOPER

MM les présidents de ligue :

Daniel BUSSY

Excusé : Cédric LELU

MMES et MM les Membres d'Honneur :

René ROCH

Excusés : Pierre ABRIC, Edith BELNOUE, Roger CLOSSET, Jean COTTARD, Kate d'ORIOLA, Micheline DAVID, Brigitte DUMONT, Jack GUITTET, Claude LECLERCQ, Philippe OMNES, Jean-Michel OPRENDEK, André PINELLI, Toussaint POGGIALE, Daniel REVENU, Philippe RIBOUD, André SANTO, Bertrand VIEVILLE
Thérèse SALVADOR – Avril 2017

MME et MM les membres de la DTN :

Jean-Loup BOULANGER, Stéphane MARCELIN, Jean-Pierre PHILIPPON, Eric SRECKI, Laurence VALLET-MODAINE

Excusé : Didier LEMENAGE

MMES et MM les Invités :

Rose ALESSANDRINI, Jean-Jacques BENA, Jean-Christophe BREILLAT, Frédéric COURTOIS (CDE 77), Jorge DA CUNHA (CAC), Sylvie DEYRES (CDE 07/26), Laurence DUVAL DESTIN, Julie ECHAT (CDE 86), Jean-Claude FREAUD, Jean-Noël HAUTEFAYE, Laila MAKROUD (CDE 42), Florence MEYNARD (CDE 33), Bruno ROUILLE, Erik SERRI, Bertrand VIEVILLE

Excusés : Madame et Messieurs François BOUILLOT, Philippe CONSCIENCE, Pierre DIEMUNSCH, Anne DUMONT, Nourdin MAROUF, Jean-Yves MILLET, Dominique QUEGUINER, Stéphanie ROUSSET, Erik SERRI

Le personnel de la FFE :

Véronique CANALE, Christine NESNARD RENARD, Alexandre RUMPLI

Excusés : Solène BEART-MULLIEZ, Pierre CLERO, Djamel DAOUD, Philippe FADEAU, Sandrina GOPALAKRISNA, Sophie GUILLAUD, Benjamin IFERGUANE, Eliana MOREIRA, Allison SALVADOR

* * * *

I - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1/2/3 Approbation des procès-verbaux des assemblées générales ordinaire, électorale (personnalités qualifiées) et extraordinaire du 8 octobre 2016.

Chaque procès-verbal est approuvé par les membres de l'assemblée générale moins une abstention.

4/ Allocution de la Présidente

Isabelle LAMOUR invite Christophe CONRAD à lire un hommage à Waren GENINI, escrimeur de 30 ans décédé lors d'une compétition d'escrime. Pour l'ensemble de nos récents disparus et notamment les maîtres d'armes Jimmy GAILLARD et Jacques DONNADIEU, la présidente demande une minute de silence en leur mémoire.

Monsieur le Président d'honneur de la FIE,
Mesdames, Messieurs,
Chers maîtres,
Chers amis,

Je suis très heureuse de vous accueillir une fois encore dans l'enceinte de l'INSEP, lieu mythique du haut niveau français, à quelques pas seulement de notre salle d'armes située dans le complexe Christian d'Oriola où s'entraînent nos équipes nationales.

À ce titre, et au-delà des trois magnifiques médailles remportées par nos athlètes aux Jeux Olympiques, je tiens à souligner cette saison exceptionnelle de nos représentants, toutes

catégories et toutes armes confondues, avec de nombreux podiums et victoires en individuel et par équipes dans toutes les catégories ce qui est de bon augure pour les championnats de monde cadets juniors qui débutent demain ainsi que les Europe seniors de Tbilissi et les Monde de Leipzig. Une belle dynamique est enclenchée, la relève est là. La mixité est aujourd'hui une réalité dans toutes les armes, nous pouvons affirmer aujourd'hui que cette organisation est pertinente.

Nous le savons, le haut niveau est notre vitrine et l'exposition largement médiatisée dont nous avons bénéficié grâce à nos héros de Rio, médaillés ou non d'ailleurs, nous permet de renvoyer une image exceptionnelle de notre sport. Par conséquent, de date à date, nos clubs enregistrent à ce jour une augmentation sensible de nos adhérents de plus de 15%, soit 59 900 licences dont 19 000 pass compétitions.

Aujourd'hui nous avons peut-être atteint les 60 000, nous envisageons secrètement de franchir cette barre symbolique en fin de saison, c'est pratiquement chose faite.

Avoir capté ce public est une étape importante. À présent, nous devons trouver les moyens de le fidéliser et nous y travaillons d'ores et déjà activement, sans attendre les jeux de Tokyo, pour rendre notre sport encore plus attractif.

Nous vous proposerons dans les mois qui viennent de nouveaux outils et différentes actions que vous pourrez développer sur vos territoires. Le service communication travaille activement sur une importante campagne qui nous permettra également de séduire de nouveaux publics.

Je voudrais souligner une fois encore la pertinence des élections qui se sont tenues au mois d'octobre 2016, quasiment au moment du démarrage de la saison sportive, ce qui nous a permis de travailler pratiquement sans rupture notamment dans l'encadrement de nos équipes de France.

L'équipe technique s'est réorganisée sans difficulté autour de Laurence VALLET-MODAINE nommée Directrice technique nationale par intérim au lendemain de l'élection et confirmée à ce poste début 2017.

Parallèlement à cela, le bureau fédéral s'est immédiatement attelé à la tâche.

Pour votre information le bureau fédéral et la nouvelle équipe technique se sont retrouvés 2 jours lors d'un séminaire en présence d'Alexandre RUMPLI, qui a pris à bras le corps ses nouvelles responsabilités administratives. A cette occasion, nous avons de façon conjointe mis en place un plan d'actions pour les prochaines années.

Nous avons également déterminé les attributions de chacun afin de pouvoir travailler de façon plus structurée, et organiser un partage des tâches et une répartition d'informations en transversalité.

Dans cette perspective d'unité et de collégialité, nous avons même procédé à une petite réorganisation territoriale de nos bureaux ... il est vrai que cela est très tendance en ce moment ...

Sachez d'ores et déjà qu'hier, le comité directeur a voté sur proposition du bureau en concertation avec les équipes techniques de nouvelles dispositions dans les domaines de l'arbitrage et du règlement sportif qu'il est nécessaire d'ajuster au regard des interrogations et remarques collectées.

Nous sommes notamment revenus sur les catégories d'âge et avons revalorisé les indemnités des arbitres.

S'agissant du règlement sportif, d'autres modifications seront proposées au prochain comité directeur.

Autre élément majeur, la vente en fin d'année des fameux parkings ... une bouffée d'oxygène qui nous permet aujourd'hui de sortir d'une situation fragile mais et je ne suis pas inquiète, Patrick ROOS vous le réaffirmera, nous devons rester vigilants et poursuivre nos efforts.

Je veux également vous dire que notre convention d'objectif reste stable pour 2017, ce qui est une excellente nouvelle. Autre bonne nouvelle, et contre toute attente, l'attribution d'un 49^{ème} poste de cadre technique ...

Prochaine étape, la finalisation par la DTN de notre PPF (notre filière d'accès au haut niveau) pour l'olympiade qui sera proposé à la direction des sports avant l'été.

Je tiens à préciser que le ministère reste notre principal partenaire.

Autres partenaires fidèles, SNCF Réseau qui a reconduit son aide pour un an selon les mêmes modalités.

Léon Paul et Blaise continuent à accompagner nos équipes de France.

Enfin, Wilkinson et Derichebourg sont toujours présents à nos côtés même si leurs engagements ne sont plus à la hauteur de ce qu'ils étaient la saison dernière, je le rappelle, saison olympique.

Se pose toujours le problème de notre équipementier que nous espérons résoudre rapidement.

Je tiens à remercier ici Alain Garnier et Jean-Claude Rives pour leur accueil lors des championnats de la méditerranée qui se sont déroulés en janvier à Marseille. Merci pour votre investissement, ce fut une tâche ardue.

Je souhaite également féliciter Anthony Pinon et Yannick le Cléac'h pour le prix qu'ils ont reçu la semaine dernière à l'Assemblée nationale dans le cadre de l'organisation des championnats du monde cadets juniors 2016. Un grand bravo à vous et à votre équipe de bénévoles.

Ce qui me permet de faire la transition avec le volet l'international.

La Fédération internationale d'escrime a procédé au renouvellement de ses instances en novembre 2016.

Catherine Defoligny a été réélue à la commission médicale, Stéphane Marcelin coopté dans le collège des entraîneurs, Julien Richet-Cooper dans la commission discipline, Thérèse Salvador dans le collège des femmes, Benoit Pincemaille reconduit dans celui des vétérans et Jean-Michel Lucenay au Fair-Play.

Quant à moi, j'ai été élue au comité exécutif et suis en charge des relations avec la commissions PP à savoir promotion et publicité ... nous ne désespérons pas changer de nom.

Nous gardons nos 4 coupes du monde seniors mais au nom de l'internationalisation de notre discipline, nous ne conservons que 3 de nos 4 coupes du monde juniors, nous perdons malheureusement la coupe du Monde de fleuret dames de Lyon.

Seules l'Italie et la France conserveront l'organisation de 7 épreuves.

Enfin sachez que le Président Usmanov envisage l'organisation du Congrès de la FIE à Paris en 2018, voire même 2017 si les villes de Dubaï et Minsk sont dans l'incapacité d'accueillir cet événement.

Haut niveau, formation, finances, développement, les feux sont au vert.

Comme vous pouvez le constater, nous avons tous, vous et nous, beaucoup travaillé ces dernières années et cela porte aujourd'hui ses fruits.

Au-delà de cette assemblée générale ordinaire, et de celle de l'IFFE, nous nous retrouverons cet

après-midi en assemblée générale extraordinaire.

Nous avons longuement évoqué hier à l'occasion de la conférence des présidents de ligue ces nouveaux statuts.

Je sais que cette réforme territoriale vous inquiète mais notre démarche n'est en aucun cas d'éliminer qui que ce soit car nous sommes complémentaires. Si la fédération et moi-même sommes profondément attachées aux structures de proximité, nous sommes aussi tenus de nous plier aux dispositions législatives imposées par l'État.

Notre objectif est d'y répondre sans pour autant déstabiliser notre organisation et nos territoires, en particulier dans la préservation de l'échelon départemental qui ne disparaîtra pas.

Cette interrogation levée, notre réforme territoriale doit aboutir.

Le schéma envisagé au début de cette réforme territoriale, il y a plus d'un an et demi, s'est heurté à des difficultés de mise en œuvre dans certaines régions. Alors que certains d'entre vous avaient beaucoup avancé, nous avons, il est vrai, changé d'orientation pour pouvoir notamment répondre aux délais fixés par le ministère.

Au regard de la confiance qu'il nous témoigne, nous ne pouvions nous permettre de ne pas nous mettre en ordre de marche.

Je comprends que cela ait pu renforcer le sentiment d'inquiétude et je regrette que la communication n'ait pas fonctionné comme il aurait été souhaitable et n'ait conséquemment pas apporté les informations et les éléments de réflexion essentiels.

Toutefois, nous avons dernièrement pris en compte des propositions d'amendements qui seront ajoutés aux statuts qui vous ont été envoyés afin de vous rassurer sur notre volonté que chacun trouve sa place dans la nouvelle configuration.

J'engage ma responsabilité sur ces propositions en espérant qu'elles apaiseront vos inquiétudes et Jean-Christophe BREILLAT, le juriste qui nous a accompagnés dans la mise en place de ces nouveaux statuts, sera parmi nous afin de vous répondre sur les projets de statuts et de règlement intérieur.

Enfin, pour ne pas être trop longue, car nous avons beaucoup à faire aujourd'hui, je souhaiterais vous dire, mais certains le savent déjà, que j'ai présenté ma candidature à la présidence du CNOSF. Jamais une femme ne s'est présentée à ce poste, et pas davantage un escrimeur (**N.B.** : Armand MASSARD, champion olympique à l'épée, a été président du Comité Olympique Français de 1933 à 1967 avant la création du CNOSF en 1972. Petite page d'histoire).

J'ai été très touchée par les messages d'encouragement que certains d'entre vous m'ont envoyé et auxquels je n'ai pas toujours répondu faute de temps en cette période extrêmement chargée mais sachez que j'y ai été très sensible.

Cette volonté de m'engager au CNOSF n'est pas un abandon de la FFE bien au contraire : c'est l'envie de porter les valeurs que nous partageons mais aussi d'établir un fonctionnement basé sur le dialogue, la concertation et l'intelligence collective, celle qui nous a permis, en 4 ans, grâce encore à l'aide de tous, de sortir notre belle fédération de la situation délicate (pour ne pas dire plus) dans laquelle elle se trouvait.

C'est un peu comme si je vous emmenais tous avec moi dans cette aventure. En début de semaine, Véronique vous adressera le projet que je porte pour le CNOSF et vous le constaterez, c'est un projet qui nous ressemble.

En vous remerciant encore pour la confiance que vous accordez à l'équipe qui m'accompagne, je vous souhaite une très bonne AG avec des débats constructifs et sereins.

Merci à tous.

5/ Rapports d'activités de la Secrétaire générale

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter mon premier rapport d'activités qui couvrira la période du 10 octobre 2016, date des récentes élections, à ce jour, soit 5 mois et demi.

Je n'aurai donc pas la prétention d'affirmer maîtriser l'ensemble des sujets mais en arrivant à la fédération j'ai pu m'appuyer sur les dossiers de mes prédécesseurs Catherine DEFOLIGNY, Secrétaire générale, et Alain VARILLE, Secrétaire général adjoint, et je tiens ici à les en remercier.

J'ai immédiatement été au cœur de l'actualité d'un très important dossier : celui de la réforme territoriale et, conséquemment, celui de la refonte des statuts de la fédération et de son règlement intérieur qui seront examinés tout à l'heure en assemblée générale extraordinaire. Je ne vais donc pas entrer dans le détail mais je tiens à vous préciser :

- que 3 réunions se sont tenues au siège fédéral les 18 novembre et 15 décembre 2016, puis le 15 février 2017, accompagnées, vous vous en doutez, de nombreux échanges de mails.
- qu'un modèle de statuts créant les Comités Régionaux Préfigurateurs a été envoyé aux ligues concernées par leur regroupement, et qu'à ce jour j'ai reçu les contributions de l'Auvergne/Rhône-Alpes, du Grand Est, des Hauts-de-France, du Languedoc/Roussillon, de la Normandie, de Provence/Côte-d'Azur.

L'Ile-de-France était déjà dans cette configuration et le dossier de la Bourgogne/Franche-Comté est partiellement abouti.

Les ligues des départements d'outre-mer et de Nouvelle-Calédonie (régions monodépartementales), ne sont pas concernées, sauf éventuellement, par le changement de nom, de même que les ligues de Bretagne, du Centre, des Pays de la Loire et de Corse.

À l'occasion du bureau fédéral réuni les 10 et 11 novembre 2016 a été élaboré un document destiné à améliorer le fonctionnement du siège fédéral et à optimiser les moyens. À chaque dossier sont associés autant que de besoin : un élu, un cadre technique et un salarié. L'objectif est d'orienter tout dossier, toute question vers la personne idoine et conséquemment de gagner en temps et en efficacité.

L'amélioration envisagée passe également par le respect des procédures et des délais. Si la fédération s'y engage, la réciprocité doit être vraie. Cela se traduit notamment par la transmission des informations (à titre d'exemple, les noms des délégués à l'Assemblée Générale qui seuls, je le précise, ont droit de vote) et documents l'attestant, dans le respect des délais. Je vous rassure : ce n'est ni dans un esprit « d'inquisition ou de dictature », comme j'ai pu le lire, que ces éléments sont sollicités mais uniquement par souci de transparence, de respect des procédures et d'efficacité.

Pour rappel et conformément à l'article 10 des statuts actuels :

10.1- l'AG se compose des représentants des ligues régionales et des comités départementaux [...]. Les ligues sont représentées à l'AG par deux délégués élus par l'AG de la ligue [...]. En cas d'empêchement, les délégués des ligues peuvent être remplacés par deux suppléants élus dans les mêmes conditions.

Les AG des comités départementaux éliront chacune un délégué titulaire et un délégué suppléant.

10.2- Les votes par procuration et par correspondance ne sont pas admis (dérogation pour les ligues d'outre-mer).

Petit détail pratique pour clore ce point, je rappellerai que toutes les informations émanant de la fédération sont faites sur les courriels escrime-ffe et non sur les mails personnels. Soyez vigilants.

Autre dossier : la mise en place, dès janvier 2017, des 21 (bientôt 22 car il manquait la commission d'appel dopage) commissions dont je souligne le rôle important et que je remercie pour leur investissement à venir, et leur soutien dans la mise en œuvre des projets fédéraux. J'en profite également pour remercier celles et ceux qui ont assumé cette responsabilité lors de la précédente mandature.

L'une de ces commissions a été particulièrement sollicitée puisqu'elle a dû traiter plus de 180 demandes de licence double. Quelque 600 mails ont été échangés essentiellement lorsque les demandes n'étaient pas satisfaites. Les raisons en sont variables : ne correspondant pas aux critères, arrivées hors délais, dossiers incorrectement remplis, voire illisibles, interprétation erronée ou détournée du « tireur isolé ». La commission juridique et des mutations a proposé une nouvelle procédure et un calendrier qui ont été approuvés par le comité directeur du 10 décembre 2016 et qui seront appliqués pour la prochaine saison sportive.

Ce même comité directeur a également validé la rédaction de la convention de double appartenance signée entre la fédération, les 4 départements d'outre-mer et la Nouvelle-Calédonie, permettant aux tireurs ultramarins licenciés en métropole de garder, sous conditions, un lien avec leur ligue d'origine, de continuer à faire partie des sportifs identifiés dans leur département ou région et de bénéficier ou de faire bénéficier leur club d'origine des aides mises en place par les collectivités et institutions et de leur permettre de participer aux compétitions internationales organisées dans la zone concernée, ouverte aux tireurs ultramarins.

A également été validée l'adhésion à la FFE de l'Académie de sabre laser de Reims, en accord avec le président de ligue et après examen des critères de pratique sportive, des aspects sécuritaires considérés comme conformes et qui doivent encadrer cette nouvelle pratique émergente, et après l'avis de la commission juridique sur les termes qu'il conviendrait de ne pas utiliser en particulier sur les supports de communication, tels que Star Wars, Jedi, etc. qui sont la propriété de Lucas's Film et de Disney.

Un projet important est en cours de finalisation. En effet, sur l'initiative de Thierry LE PRISÉ se sont tenues trois réunions de travail entre élus et DTN, concernant l'élaboration d'un Plan de développement pour et sur l'ensemble du territoire, l'idée étant, profitant de l'effet jeux Olympiques, d'accroître le nombre de licenciés avec un objectif raisonnable – soit + 12 000 d'ici 2020 – pour compenser le manque inéluctable des subventions publiques (notamment au niveau départemental). Cela correspondrait, selon un calcul certes mathématique, à environ 15 nouveaux licenciés/club/an. Ce Plan doit être formalisé, et plusieurs pistes sont d'ores et déjà

Assemblée Générale Ordinaire 2 avril 2017

explorées : relation entre le secteur scolaire/club, EPAHD, zones rurales (en relation avec Luck BOUYER-MARTIN autre élu chargé de ce secteur, Didier LEMÉNAGÉ de la DTN et Sophie GUILLAUD, salariée), etc. Voilà un exemple qui illustre le changement de fonctionnement fédéral évoqué précédemment.

Je précise que ce Plan de développement prend en compte les besoins de l'outre-mer.

Cas disciplinaires et dopage :

Sur la saison, on regrette l'attribution d'un carton noir, un cas de dopage en cours de traitement mais deux cas résolus grâce à une médiation et une conciliation.

Ces cas sont rares mais il est important de rester vigilants et que l'encadrement (technique, parental, élus) soit exemplaire.

Au titre des relations internationales la FFE s'est bien positionnée lors du récent Congrès de la FIE.

Isabelle LAMOUR a été élue en 5ème position au bureau exécutif et Catherine DEFOLIGNY en 2ème position à la commission médicale.

Complètent ces élues :

Jean-Michel LUCENAY au conseil du fair-play

Stéphane MARCELIN au conseil des entraîneurs

Benoit PINCEMAILLE au conseil des vétérans

Julien RICHET-COOPER au comité disciplinaire

Thérèse SALVADOR au conseil femmes et escrime

De son côté, Alain GARNIER a été réélu secrétaire général de la COMES (Confédération méditerranéenne d'escrime) à l'occasion des championnats de la Méditerranée d'escrime qu'il organisait en janvier dernier.

Il est important que la Fédération figure dans les instances internationales et y exerce une certaine influence, pour ne pas dire une influence certaine et, surtout, la conserve. La France est à ce jour le seul pays à organiser 4 coupes du monde seniors, sans oublier les 3 coupes du monde juniors.

Je terminerai sur une note réjouissante, car on ne s'en lasse pas, en plagiant Isabelle : nous frôlons la barre des 60 000 licenciés(es). MERCI à toutes et tous.

Voir également en annexe, « 2016 en bref... »

6/ Rapport de la directrice technique nationale

Voir en annexe.

7/ Rapport financier et bilan 2016

Voir en annexe.

8/ Rapports du commissaire aux comptes

Monsieur Jorge DA CUNHA, commissaire aux comptes, après un bref rappel sur l'incidence financière des parkings dans les comptes de la fédération, donne lecture de son rapport sur les comptes annuels dans lequel il certifie que ceux-ci sont réguliers et sincères et donnent une

Assemblée Générale Ordinaire 2 avril 2017

image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de la fédération.

Il indique par ailleurs, dans son rapport sur les conventions réglementées, qu'il n'y a pas de conventions réglementées en 2016.

Ces comptes rendus sont joints en annexe.

9/ Approbation du rapport financier, affectation du résultat et quitus au bureau fédéral et au comité directeur

Après avoir entendu le rapport du trésorier général et les rapports du commissaire aux comptes, l'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes annuels de l'exercice 2016 ainsi que les opérations traduites dans lesdits rapports.

En conséquence elle donne quitus au trésorier général, au bureau fédéral et au comité directeur.

10/ Prix des licences et affiliations pour la saison 2017/2018

Les membres de l'assemblée générale entérinent à l'unanimité la proposition du comité directeur de ne pas augmenter les montants des affiliations, et des licences et de reconduire le passeport compétitions à 6 € sur la saison 2017-2018.

Les membres de l'assemblée générale adoptent à l'unanimité l'application de ces tarifs dès le 1^{er} septembre 2017, en fonction des années de naissance et non plus des catégories.

Cette disposition, validée par le comité directeur du 1^{er} avril 2017, évitera tout problème en cas de modification du règlement sportif.

11/ Présentation et approbation du budget 2017

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le budget 2017 tel que présenté par le trésorier général et arrêté par le comité directeur.

Voir en annexe.

12/ Questions diverses

Aucune question diverse n'a été adressée à la fédération.

**Thérèse SALVADOR
Secrétaire générale**